

L'AGGLO *Hors-Série*

La lettre d'information de Dieppe-Maritime - Hors-série - Janvier 2023

Éditée par la Communauté d'Agglomération Dieppe-Maritime - 4 B^{is} du G^{is} de Gaulle - BP 50166 - 76204 Dieppe Cedex
Tél : 02 32 90 20 25 | contact@agglodieppe-maritime.com | Directeur de la publication : Patrick Boulier
Rédaction & Conception : Service communication Dieppe-Maritime | Tirage : 26.000 ex | Imprimée sur papier PEFC

ENTRETIEN

Patrick Boulier,
Président de l'Agglo
Dieppe-Maritime

A PROPOS

L'Agglo selon Sébastien Jumel,
Valéry Jimonet, Annie Pimont
et Arnaud Busschaert

2003-2023

20 ans de l'Agglo
en 20 faits marquants



Créée en 2003, l'Agglo Dieppe-Maritime souffle cette année ses 20 bougies. Retour sur deux décennies de projets au service des habitants de l'agglo Dieppoise.

DIEPPE-MARITIME A 20 ANS



ENTRETIEN AVEC PATRICK BOULIER, PRÉSIDENT DE L'AGGLO

« Un rassemblement qui dépasse les clivages »

Élu de l'Agglomération dès sa création en 2003, Patrick Boulier en assume la Présidence depuis plus de 10 ans. Garant du consensus, il évoque le rôle et la place de l'intercommunalité dans la politique locale, l'importance du rassemblement et sa vision pour l'avenir.

La Communauté d'Agglomération a 20 ans cette année mais on a parfois l'impression que son rôle n'est pas toujours bien identifié par les habitants, pourquoi ?

L'Agglo, c'est le travail collectif, c'est la recherche permanente d'un consensus sur les questions territoriales qui dépassent les frontières communales. Il y a en effet des problèmes de lisibilité et de compréhension de son action. C'est normal, c'est le cas partout, car l'échelon politique local par excellence, c'est la commune, et je demeure très attaché à cela, au rôle du Maire et des conseillers municipaux comme acteurs et relais de proximité. Nous avons toutefois le devoir collectif de veiller à rendre moins opaque le fait intercommu-

nal et assumer la complexité de certains sujets. C'est une question de démocratie locale, de compréhension de l'action publique pour nos concitoyens. Nous devons toujours dire « qui fait quoi » et « pour quoi ».

En 20 ans, Dieppe-Maritime a connu des hauts et des bas, aujourd'hui comment se porte cette collectivité ?

L'Agglo se porte bien, dans le sens où le rassemblement qui prévaut aujourd'hui dans la gouvernance dépasse les clivages politiques et n'oppose pas le monde urbain au monde rural. Aujourd'hui, l'Agglo est en première ligne sur des compétences majeures de développement, d'attractivité et de transition écologique et solidaire... C'est aussi une collectivité du quotidien avec la gestion des déchets, l'eau et l'assainissement, la mobilité, les enseignements artistiques mais aussi la santé. Pour autant, la situation est fragile car nous manquons de ressources. Nous aurons à nous prononcer sur le Pacte financier et fiscal dans les toutes prochaines semaines. Sans une augmentation

de nos recettes et une meilleure répartition de l'effort entre les communes et l'Agglo, nous ne pourrions pas maintenir tous les projets, ni la même efficacité dans la mise en œuvre des services publics.

Il y a 10 ans, vous plaidez pour un élargissement du territoire, vous pensez toujours que l'Agglo est à l'étroit ?

Oui et encore plus qu'il y a dix ans. Le découpage territorial est obsolète. L'arrivée de deux nouveaux EPR à la centrale de Penly constitue non seulement un des plus grands chantiers mais un énorme défi pour le territoire. Nous devons prendre rapidement la mesure de ce que cela représente en termes d'aménagement, de transport, de logement, d'accès à la santé ou encore de besoins pour l'implantation de nouvelles entreprises. Un rassemblement territorial plus large et un partage de l'effort constituent la seule réponse crédible. Beaucoup d'acteurs sociaux économiques l'attendent avec impatience. Il revient aux politiques de se mettre d'accord et de ne pas manquer ce rendez-vous. J'y crois.

L'Agglo, ce qu'ils en disent



ANNIE PIMONT

MAIRE DE SAUQUEVILLE
VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DE L'EAU
ET DE L'ASSAINISSEMENT
ÉLUE DE DIEPPE-MARITIME DEPUIS 2003

La plus-value de l'Agglo s'est affirmée dans la mise en œuvre des services de proximité. Par exemple, pour l'eau et l'assainissement, le rassemblement des 16 communes a permis d'engager des programmes de travaux ambitieux pour renouveler et sécuriser les ouvrages et améliorer les rendements. Certes, les réseaux sont sous terre et les installations peu visibles, cela peut donc paraître loin des préoccupations des habitants mais il est aujourd'hui primordial d'agir et de préserver la ressource en eau qui est si précieuse. Enfin, l'Agglo c'est aussi une échelle différente qui permet d'organiser et mutualiser les services, maîtriser les coûts et donc faire baisser la facture des ménages.

Comme maire de Dieppe pendant 10 ans, j'ai nourri la conviction que la commune est une instance de démocratie vivante, collectivité du quotidien, pilier de la République qui prend soin. Mais cette conviction, consolidée chaque jour un peu plus dans mon mandat de député, m'a conduit très tôt à considérer que de nombreux sujets impliquaient de nous rassembler pour être plus forts, plus efficaces dans l'intérêt des habitants. Ceux qui nous ont précédés, je pense



VALÉRY JIMONET

ENTREPRENEUR
PRÉSIDENT DE NORMANDY ECOSPACE
PRÉSIDENT DE DIEPPE DIGITAL

Créer les conditions d'une meilleure attractivité, identifier les métiers en tension et développer la formation, soutenir les grappes d'entreprises et assurer la cohérence industrielle du territoire, sur tous ces sujets, l'Agglo est au rendez-vous. La collectivité est dans son rôle, elle vient amorcer, soutenir, conseiller et permettre l'éclosion des talents. Charge ensuite aux acteurs économiques de créer de la valeur et par ruissellement de rendre au territoire une partie de celle-ci en investissant au profit des générations à venir. C'est l'interaction public/privé au bénéfice de tous.



SÉBASTIEN JUMEL

DEPUTÉ, CONSEILLER COMMUNAUTAIRE, ANCIEN MAIRE DE DIEPPE ET 1^{ER} VICE-PRÉSIDENT DE DIEPPE-MARITIME (2008-2014)

notamment à Christian Cuvilliez, ont eu l'intelligence de construire des coopérations concrètes, respectueuses des communes. Eurochannel est née comme ça, le réseau de transport aussi, ainsi que le syndicat du conservatoire permettant à nos enfants d'apprendre la musique, la danse et le théâtre. Dieppe-Maritime s'est construit sur ces fondations ; je me réjouis aujourd'hui que l'idée que l'Agglo n'est forte que si Dieppe joue son rôle de locomotive soit reconnue par tous. L'enjeu devant nous



ARNAUD BUSSCHAERT

1^{ER} DIRECTEUR DU PLIE
RESPONSABLE DU CHANTIER
D'INSERTION L'ATELIER DU CŒUR

Mettre en œuvre une action ou une politique de solidarité nécessite une convergence d'acteurs et de moyens, du partage. Avec l'Agglo et le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE), ce sujet est devenu communautaire pour proposer des solutions, des moyens plus forts et efficaces. Ce partage communautaire a permis une adaptation de la politique publique aux situations de précarité de l'ensemble du territoire. Enfin, auprès des structures de l'Economie sociale et solidaire, Dieppe-Maritime joue son rôle d'effet levier, comme elle l'a fait auprès des Restos du Cœur, en tant qu'acteur de proximité pour épauler les initiatives et rassurer les autres partenaires financiers des projets.

est de renforcer ces espaces de coopération pour répondre aux défis liés à la formation, à la santé, à l'aménagement du territoire, au désenclavement ferroviaire et routier pour que l'EPR à Penly profite à tous en termes d'emplois notamment. Il nous faut pour cela veiller à une coopération intercommunale équilibrée, respectueuse des communes, plus forte parce que plus juste. Telle est l'énergie qui m'anime aux côtés du maire de Dieppe, Nicolas Langlois, et de l'ensemble des élus.

2003

20 ANS / 20 FAITS MARQUANTS

La vie de l'Agglo est jalonnée de marqueurs qui illustrent son action : prises de compétences, projets économiques, grands chantiers et services de proximité. Retour en vingt dates sur deux décennies d'histoire du territoire. Une liste non-exhaustive évidemment !

2011



**UN NOUVEL OFFICE
DE TOURISME**

L'équipe de l'office de tourisme communautaire rejoint les locaux flambants neufs du bâtiment Ango sur le Port de Dieppe et donne le coup d'envoi d'une redéfinition et d'une accélération de la politique de promotion de la destination dieppoise.

2003

L'AGGLO EST NÉE

Après des années de discussion, la Communauté d'agglomération est créée et rassemble 16 communes pour plus de 50 000 habitants. Le Président fondateur Jean Dasnias est accompagné de 59 autres conseillers communautaires pour fixer les orientations du projet de territoire.

2004 1ER CONTRAT D'AGGLOMÉRATION

Etat, Région, Département et Agglo signent le premier contrat d'agglomération pour 33 millions d'euros. Au programme, des études structurantes, un hôtel d'entreprises, le complexe balnéaire de Dieppe et le stade des Vertus.

2005 LA BATAILLE DE L'EMPLOI

Dieppe-Maritime lance le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi, dont l'une des missions principales est d'accompagner individuellement les demandeurs d'emploi.

2006



**UN NOUVEAU STADE
AUX VERTUS**

D'une capacité de 4800 places, le stade des Vertus est inauguré et accueille les premières rencontres du FCD. La réalisation de ce complexe sportif a permis de libérer les terrains Thoumyre à proximité de l'usine Alpine de Dieppe en prévision d'une éventuelle extension. Le stade est rebaptisé Jean Dasnias en 2014 en hommage au premier président de l'Agglo.



2010 RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE CARBONE

Réalisation d'une thermographie aérienne et ouverture de l'Espace info Energie sont les deux premières étapes de la politique de réduction des émissions de gaz à effet de serre du territoire. Le Plan Climat Energie est lancé.

2008 PASSAGE DE RELAIS

Jean Dasnias quitte la vie politique locale et laisse son fauteuil de Président au Maire de Varengeville-sur-Mer, Patrick Boulier.

2007 CRÉER PLUS DE LOGEMENTS

Dieppe-Maritime devient un acteur incontournable dans la politique de l'Habitat et fixe une politique ambitieuse de construction de logements adaptés pour toutes les étapes de la vie.

NOUVEAUX HORIZONS POUR LE PORT DE DIEPPE

La Région, le Département, l'Agglo et la Ville de Dieppe unissent leurs forces au sein du Syndicat Mixte du Port de Dieppe. Objectifs : modernisation des infrastructures et réaffirmation des 4 activités du Port, le Transmanche, la pêche, le commerce et la plaisance.

2007



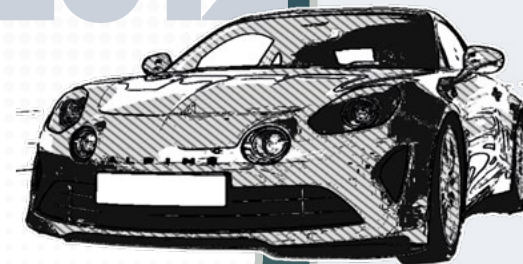
2012 LE CENTRE D'AFFAIRE

Totalement relooké, l'ancien terminal Transmanche devient un outil économique d'un genre nouveau à Dieppe. Il est cédé à la Chambre de Commerce et d'industrie en 2016.

2012 UNE NOUVELLE COMPÉTENCE DE PROXIMITÉ

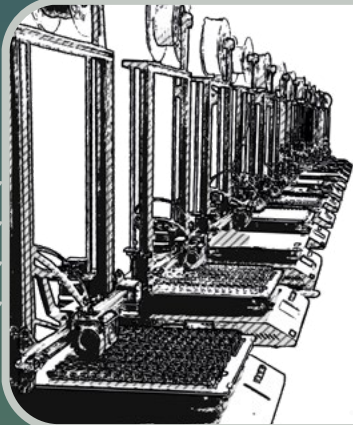
L'Agglo assure désormais à la place des communes la collecte et le traitement des déchets. Si les services restent identiques dans un premier temps, Dieppe-Maritime engage déjà un grand programme d'investissements sur les véhicules et la conteneurisation.

2012



LA RENAISSANCE D'ALPINE

Afin de permettre l'extension de l'usine de la zone Bréauté et la relance tant attendue d'Alpine avec la fabrication de la nouvelle A110, l'Agglo porte l'acquisition d'un bâtiment sur la zone Eurochannel 2 où s'implante Alpine Pièces Compétition.



2019 NES, LE PARI DU NUMÉRIQUE

L'ex friche Regma d'Arques-la-Bataille accueille un nouveau pôle économique, Dieppe-Maritime y facilite l'implantation d'un lieu dédié à l'innovation numérique. La société Normandy Ecospace devient vite la vitrine de l'impression 3D sur le territoire et crée plusieurs emplois.

2017 L'AGGLO PREND SES NOUVEAUX QUARTIERS

Suite à la fusion des CCI de Dieppe et de Rouen, l'Agglo fait l'acquisition de l'Hôtel consulaire situé boulevard du Général de Gaulle à Dieppe et y installe son siège.



STRADIBUS DEVIENT DEEPMOB

Vent de modernité sur le réseau de transport de l'Agglo. Avec l'adoption du Pass' Mobilité jeunes du territoire, le réseau Stradibus adopte de nouvelles couleurs, déploie de nouveaux services et se rebaptise Deep Mob.

2016 UN CONSERVATOIRE À ÉNERGIE POSITIVE

Le bâtiment du conservatoire Camille Saint-Saëns, transféré à l'Agglo en 2012 au moment de la prise de compétence « enseignements artistiques », est réhabilité en bâtiment basse consommation et vaut à l'Agglo la distinction « Territoire à Energie positive pour la croissance verte ».

UN GOLF PLUS MODERNE

Dans le cadre de sa politique de développement touristique, l'Agglo achève la modernisation des équipements du Golf Dieppe-Pourville.



2019

LA 50^E SOLITAIRE DU FIGARO ARRIVE À DIEPPE

Dieppe-Maritime prend le relais de la CCI dans l'organisation de l'arrivée de la Solitaire du Figaro. Un événement de notoriété pour le territoire qui valorise ainsi ses atouts touristiques et son label station nautique.

LA BIODIVERSITÉ À L'HONNEUR

Les premières rencontres de la Biodiversité mettent en lumière la politique de l'Agglo sur ses espaces naturels sensibles et présente au grand public les acteurs et associations engagés dans la préservation du vivant.

2022 LA FACTURE D'EAU EN FORTE BAISSÉ

L'Agglo signe deux nouvelles concessions pour la distribution de l'eau potable et l'assainissement. A la clef, des services plus innovants et plus solidaires... mais surtout une baisse notable du prix de l'eau correspondant à 200€ d'économie en moyenne sur la facture annuelle des 25 000 foyers du territoire.

2023, ET MAINTENANT ?

En 2023, Dieppe-Maritime devrait adopter son pacte financier et fiscal, lancer les travaux du futur centre intercommunal de santé et signer un nouveau contrat de territoire avec la Région et le Département.

VINGT ANS / TROIS PRÉSIDENTS

Jean DASNIAS



Maire emblématique d'Offranville, Jean Dasnias réussit en 2003 le pari du rassemblement et devient le premier Président de Dieppe-Maritime. Il installe les instances officielles, recrute les premiers collaborateurs et entame le fastidieux travail de mise en place et d'apprentissage de l'intercommunalité. Economie et aménagement du territoire sont ses priorités. Il signe le premier contrat d'agglomération et lance le premier grand chantier de l'Agglo, la construction du Stade des Vertus.

Patrick BOULIER

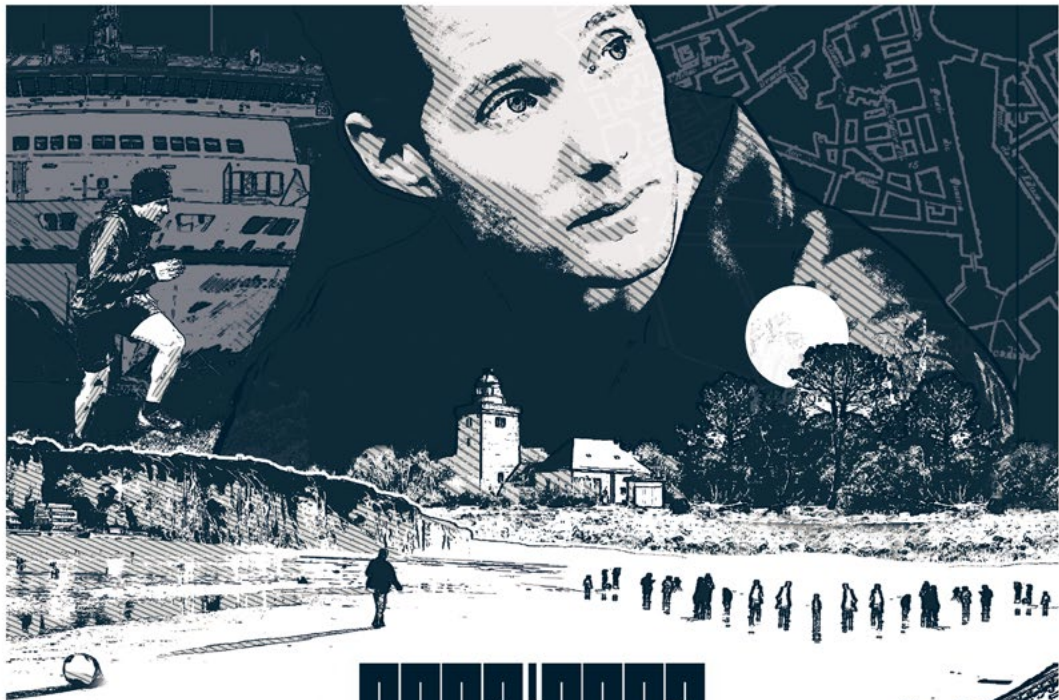


Tout juste élu Maire de Varengeville-sur-Mer, Patrick Boulier succède à Jean Dasnias en mai 2008. Présenté par les médias locaux comme le Président du consensus, il signe un deuxième contrat d'agglomération de plus de 60 M d'euros en 2010 et acte de nouveaux transferts de compétences comme les déchets et les enseignements artistiques. Il remplace Jean-Jacques Brument en cours de mandat en 2017 et signe un nouveau contrat de territoire axé sur l'économie et l'emploi. Les élections de 2020 le reconduisent dans ses fonctions dans un très large rassemblement. Dans sa nouvelle feuille de route figure la transition écologique et solidaire, l'innovation et la Santé.

Jean-Jacques
BRUMENT

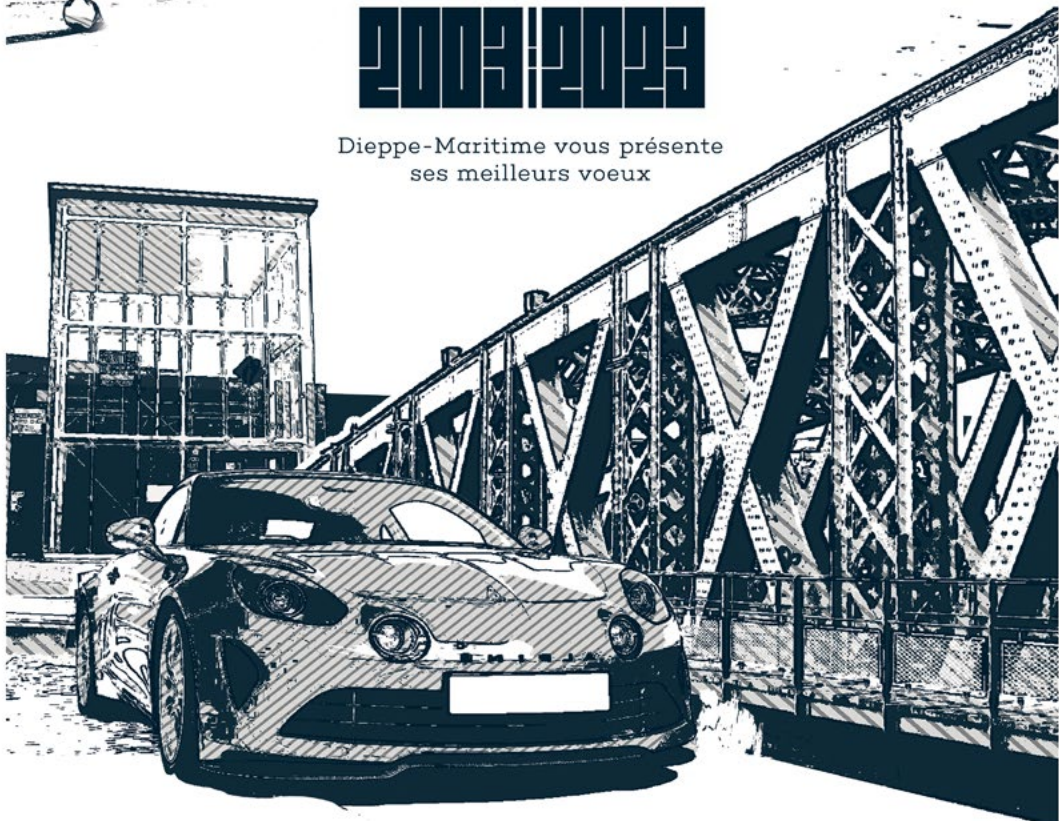


Maire d'Hautot-sur-Mer, Jean-Jacques Brument est élu Président en 2014 dans la foulée des élections municipales. Pour la première fois, les conseillers communautaires sont élus au suffrage direct. Dans un contexte politique local difficile et divisé, il renonce à sa fonction en 2017. A son bilan, on compte notamment la rénovation énergétique du Conservatoire Camille Saint-Saëns et l'harmonisation du prix de l'eau sur les 16 communes de l'Agglo. Il demeure conseiller communautaire et occupe les fonctions de Vice-Président à l'emploi au sein de l'actuel exécutif.



2003-2023

Dieppe-Maritime vous présente
ses meilleurs vœux



L'aggle a 20 ans en 2023, programmation à suivre.